



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

M. Jacques LEPLAT
45 rue du Cornet
62570 HELFAUT
☎ : 03 21 93 87 38
✉ : jacquesleplat@wanadoo.fr

Angres, le 31 janvier 2020

**A Mesdames et Messieurs les Présidents des
clubs du Pas-de-Calais, S/C des correspondants**

Mesdames, Messieurs,

La FFTT a reconduit pour cette saison 2019-2020 son action Premier Pas Pongiste pour les enfants de 4 à 11 ans scolarisés dans les classes maternelles et primaires.

Dans ce dossier PPP sont joints deux courriers fédéraux. L'un explique l'action et le second précise les conditions de participation.

Ce sont vous les clubs qui devez prendre en charge cette organisation en vous rapprochant de la FFTT.

Connectez vous à **SPID « espace mon club »** et cliquez sur « **Promotion** » qui vous permettra d'ouvrir l'onglet « **Inscriptions au PPP** » ainsi vous retrouverez la plateforme qui vous pilotera dans l'organisation de votre manifestation. Cette plateforme vous permettra de vous inscrire, de commander les récompenses, de régler votre participation

Vous retrouverez également toutes les informations nécessaires sur le site de la FFTT à l'adresse suivante :
<http://www.fft.com/site/jouer/les-pratiques/ppp>

Deux types d'actions peuvent être mises en place en fonction de l'âge du public concerné :

Action 1 : Pour les 4 à 7 ans :

Etant donné le bas âge de ces participants au PPP il est préférable de mettre en place des ateliers de découverte ayant pour but de développer les qualités techniques et mentales des jeunes participants. Réflexe, rapidité, dynamisme, tonicité, équilibre, concentration, détermination, précision et esprit d'équipe seront mis en valeur dans cette action.

Vous trouverez en pièce jointe 6 fiches d'animation PPP qui vous aideront à mettre en place ces différents ateliers.

Il est conseillé de programmer cette épreuve à l'issue d'un cycle pédagogique d'initiation de plusieurs semaines, mais il est également possible de l'organiser de manière ponctuelle, lors d'une action avec le milieu scolaire local par exemple.

Nous vous rappelons qu'aucune demande particulière auprès de l'éducation nationale n'est nécessaire pour ce type d'organisation. Le concept est reconnu par l'Education Nationale comme dispositif éducatif (parution au B.O d'août 2012)

IMPORTANT :

Un GUIDE DU PING 4-7 ans a été créé par la FFTT. Celui-ci vous propose 32 séances de 4 ateliers chacune. C'est un outil pédagogique précieux que vous devez avoir à portée de main, professionnel du Ping ou simple bénévole de club. Il est au prix de 15€ à la boutique du ping de la FFTT (<http://boutiquedutt.com>)

Action 2 : Pour les 8-11 ans :

Cette action PPP concerne les enfants qui fréquentent les écoles primaires et qui ont plus de facilité dans le maniement de la raquette. 3 fiches spécifiques à cette tranche d'âge sont proposées par la FFTT.

Autre possibilité :

Les clubs qui ne souhaitent pas organiser une action de tennis de table via la plateforme de la FFTT peuvent néanmoins proposer aux jeunes des écoles, des centres de loisirs ...diverses animations adaptées aux différentes catégories d'âge.

1-Des animations réservées aux 4 à 7 ans sous forme d'ateliers ludiques.

2-Une action « Découverte du Ping » pour les 8 à 11 ans sous forme de compétition :

Quatre catégories : CE1/CE2 Garçons, CE1/CE2 Filles, CM1/CM2 Garçons et CM1/CM2 Filles s'affrontent sous forme de rencontres. Le déroulement de cette animation est laissé à l'appréciation de l'organisateur.

Les clubs qui mettent en place cette animation peuvent récompenser les participants par un diplôme. Les meilleurs compétiteurs se verront offrir une première licence gratuite.

Les meilleures organisations du Ping 4-7 ans ou Découverte du Ping 8-11 ans, sur présentation d'un dossier, seront départagées, classées et récompensées d'un bon d'achat de notre partenaire institutionnel.

D'autre part lorsque vous créez un évènement prenez les coordonnées des enfants qui participent à votre action car cela permettra au CD62 d'inscrire votre action au challenge des licences événementielles, et vous donnera droit à un bon d'achat de notre partenaire DAUPHIN-BUTTERFLY (voir fichier « Licences événementielles »)

Attention : Seuls les dossiers comportant les coordonnées des participants et permettant l'établissement de licences promotionnelles ou événementielles seront retenus et étudiés.

Nous vous adressons en pièces jointes divers fichiers qui vous permettront d'organiser votre action au profit des jeunes.

Retrouvez tous ces éléments et bien d'autres sur le site du CD62TT.

<https://cd62tt.blog/2020/01/31/ppp-4-7-ans-et-8-11-ans-saison-2019-2020/>

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques LEPLAT
Vice-président du Pôle Développement



Comité Départemental du Pas-de-Calais
de Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
☎ : 03 21 72 67 34

